

Langue, discours et significations

Entre la langue et la pensée, les relations qu'on a proposé d'établir restent chargées d'ambiguïtés. Entre ce qu'on dit et la réalité, le rapport est plus obscur encore. Quant à la notion de « signification » qui intervient en sens divers chaque fois qu'on tente d'y voir plus clair, elle est sujette aux équivoques. Presque toujours persiste l'opposition latente entre le fait contingent de la langue et ses contenus de signification. D'où résulte la brèche dans l'édifice linguistique entre la phonologie d'une part, la lexicologie et la syntaxe d'autre part, ces dernières bénéficiant seules d'une approche sémantique du fait linguistique⁽¹⁾; d'où résulte également la rupture, difficile à combler, entre le système de la langue et le discours. Le discours serait-il une suite informe de phrases, sans unité ?

Ces diverses difficultés gravitent, on le sait, autour de la dualité désormais classique du signifiant et du signifié. C'est aussi au niveau de cette dualité que nous tenterons ici de tracer l'esquisse d'une solution à ces difficultés. La phrase nous servira de voie d'approche, parce qu'elle occupe apparemment une position limitrophe : d'une part elle se décompose successivement en mots et morphèmes, phonèmes et traits distinctifs, et se prête à une étude tant syntaxique que lexicologique, phonologique et phonétique; d'autre part elle relève du discours, articule la parole et exprime la pensée. Voici donc la question qui orientera notre démarche : *les phrases que l'on dit ont une signification : d'où leur vient-elle ?*

Il peut sembler de prime abord que le sens des mots contribue au sens de la phrase ; il importe de mesurer cette contribution.

Le mot est un signe linguistique, et l'on sait comment Saussure le premier a défini le signe : « le total résultant de l'association d'un signifiant (= image acoustique) et d'un signifié (= concept) ». Si l'on précise en outre, avec Saussure, que le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, on est conduit à penser que le sens du signe

⁽¹⁾ Cf. par exemple le schéma de la linguistique selon Stephen Ullman, cité par Bertil MALMBERG, *Les nouvelles tendances de la linguistique*, 2^e éd., Paris, 1968, p. 203.

se loge tout entier dans le concept ou signifié, que ce sens ne peut trouver son origine dans le signifiant (ou image acoustique), et qu'il provient finalement de la chose elle-même que le mot sert à désigner.

On aboutit à des conclusions différentes si l'on adopte la thèse fort intéressante proposée par Benveniste dans son article *Les niveaux de l'analyse linguistique* ⁽²⁾. Elle nous servira de guide. « La forme d'une unité linguistique, écrit-il, se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur. Le sens d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur. Forme et sens apparaissent ainsi comme des propriétés conjointes, données nécessairement et simultanément, inséparables dans le fonctionnement de la langue » ⁽³⁾.

En appliquant ces définitions à l'unité linguistique que constitue le mot, nous pourrions dire que la forme du mot est sa capacité de se dissocier en phonèmes; la forme du mot, c'est donc ce que Saussure appelait son image acoustique, ou le signifiant. Quant au sens du mot, il est sa capacité d'intégrer une phrase. Et cette fois c'est en tant qu'il est capable d'intégration, donc en tant qu'il a un sens, que Benveniste dira du mot qu'il est signifiant ⁽⁴⁾.

Benveniste précise : « Quand on dit que tel élément de la langue, court ou étendu, a un sens, on entend par là une propriété que cet élément possède en tant que signifiant, de constituer une unité distinctive, oppositive, délimitée par d'autres unités, et identifiable par les locuteurs natifs, de qui cette langue est la langue. Ce sens est implicite, inhérent au système linguistique et à ses parties » ⁽⁵⁾.

Ainsi pour le mot : il appartient à un système linguistique, à un système de signes, à titre d'unité distinctive et oppositive de ce système. Le mot, certes, n'acquiert de sens qu'en regard de l'unité linguistique de niveau supérieur, c'est-à-dire de la phrase. On observe qu'il est capable d'intégrer des phrases différentes et de façons diverses : la « fonction » qu'il y occupe peut varier selon qu'il intervient dans telle phrase ou telle autre. Cependant il ne peut occuper n'importe

⁽²⁾ Emile BENVENISTE, *Les niveaux de l'analyse linguistique*, dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 119-131.

⁽³⁾ *Les niveaux...*, pp. 126-127.

⁽⁴⁾ Ce qui ne veut pas dire que le signifiant de Benveniste coïncide avec le « concept » ou le « signifié » dont parlait Saussure, comme on le verra dans un instant.

⁽⁵⁾ *Les niveaux...*, p. 127.

quelle « fonction », et ne peut intégrer n'importe quelle phrase⁽⁶⁾ : c'est donc l'ensemble des fonctions qu'il peut remplir, les modes divers d'intégration qu'il est capable d'accomplir, qui déterminent la position du mot dans le système linguistique, et qui l'établissent comme unité distinctive et oppositive de ce système.

Il n'est pas inutile d'apporter ici une précision : Benveniste affirme d'une part que « le sens d'une unité est *le fait* qu'elle a un sens, qu'elle est signifiante »⁽⁷⁾. Ce qui revient à dire que le sens d'un mot est le fait qu'il est capable d'intégration, ou le fait qu'il peut remplir une « fonction » quelle qu'elle soit, dans une unité quelconque de niveau supérieur (c'est-à-dire dans une phrase). D'autre part il remarque que « les phonèmes, les morphèmes, les mots (lexèmes) ont une distribution à leur niveau respectif, un emploi au niveau supérieur »⁽⁸⁾. Et comme c'est exclusivement, selon lui, *dans* une unité plus haute que l'on peut identifier une unité linguistique, on peut considérer que c'est l'emploi des mots qui permet d'en déterminer la distribution⁽⁹⁾. Mais alors c'est un peu court de dire que le sens d'une unité, d'un mot, est *le fait* qu'il a un sens. Tout comme il serait un peu court d'affirmer qu'il y a distribution des mots dans un système linguistique, sans chercher à déterminer cette distribution. Le sens d'un mot ne peut être le fait qu'il a un sens, car le fait d'avoir un sens suppose que le mot se soit déjà distingué oppositivement des autres unités de même niveau, par les emplois ou les fonctions d'intégration qu'il a pu remplir dans des phrases. Le fait d'avoir un sens, suppose que le mot effectivement en ait un...

Et ceci nous conduit à faire une distinction dans le sens des mots : 1° le sens d'un mot lui vient tout d'abord de l'emploi qu'on en fait dans telle phrase particulière donnée ; 2° le sens d'un mot lui vient d'autre part de la distribution des unités linguistiques du

(6) « Dans une analyse plus exigeante, on aurait à énumérer les 'fonctions' que cette unité est apte à remplir, et — à la limite — on devrait les citer toutes. Un tel inventaire serait assez limité pour *méson* ou *chrysoprase*, immense pour *chose* ou *un* : peu importe, il obéirait toujours au même principe d'identification par la capacité d'intégration » (*Les niveaux...*, p. 127).

(7) *Les niveaux...*, p. 127. C'est nous qui soulignons.

(8) *Les niveaux...*, p. 129.

(9) « C'est dans le discours, actualisé en phrases, que la langue se forme et se configure... On pourrait dire, en calquant une formule classique : *nihil est in lingua quod non prius fuerit in oratione* » (*Les niveaux...*, p. 131).

niveau dont il relève, et la position qu'il occupe dans cette distribution lui est assignée par l'ensemble des emplois qu'il a pu remplir dans des phrases.

Autrement dit, le sens d'un mot qui lui est assigné par l'emploi qu'on en fait dans une phrase donnée, ne coïncide (généralement) pas avec le sens qui lui est assigné par l'ensemble des emplois qu'il est actuellement susceptible de remplir.

Si donc le sens du mot est pour une part « inhérent au système linguistique », et s'il lui est par conséquent imposé en partie par la langue, ou plus précisément par la distribution des mots qui s'y est opérée en unités distinctives et oppositives, on remarquera par contre que cette distribution est seconde par rapport au discours instaurateur d'emplois du mot dans des phrases. Tout se passe comme si l'emploi des mots, libre tout d'abord, s'était ensuite fixé dans la langue, cristallisé dans un système défini d'unités distinctives. Certes il n'y a pas lieu de concevoir un moment originel où l'on aurait parlé avant que n'existe une langue... Mais ce qu'il importe de retenir, c'est qu'une langue donnée n'exclut pas l'instauration d'emplois nouveaux (qu'il s'agisse de mots existants ou nouveaux), et n'exclut pas des redistributions partielles et progressives des unités linguistiques.

Ce qu'il importe de noter aussi, n'en déplaie aux puristes, c'est qu'on ne peut contester l'emploi d'un mot en raison de la position formelle qu'il occupe dans le système linguistique (ou en raison des « usages » existants), mais uniquement en raison du contexte de la phrase où il prend place (c'est-à-dire lorsqu'il échoue dans sa fonction d'« intégrant »), ou plus largement en raison du discours où il survient : nous reviendrons sur ce dernier point.

Ce qu'il importe de noter enfin, c'est que la cristallisation des emplois des mots dans le système linguistique, tout inévitable et indispensable qu'elle soit, et dans la mesure même où elle met en conserve et à notre disposition des emplois possibles, tend à se constituer en système fermé, à exclure toute possibilité qui ne s'y trouve pas déjà inscrite, à tracer ainsi des limites artificielles à la parole, et à faire obstacle au discours instaurateur de pensée. Ce qui permet à la limite de parler indéfiniment et en toute cohérence, dans le respect absolu des emplois des mots cristallisés dans la langue, sans penser à ce qui est dit. Ou lorsqu'on y pense, de parler pour ne rien dire...

« Ceux qui communiquent ont justement ceci en commun, une certaine référence de situation, écrit fort justement Benveniste, à

défaut de quoi la communication comme telle ne s'opère pas, le 'sens' étant intelligible, mais la 'référence' demeurant inconnue » ⁽¹⁰⁾.

C'est à cette notion de référence qu'il nous faut à présent consacrer en effet toute notre attention.

S'il existe divers emplois possibles du mot, qui ensemble déterminent la position de ce mot dans le système linguistique, on peut dire inversement que c'est le système linguistique qui définit (mais non de façon restrictive...) ses possibilités d'emploi. Autrement dit, l'ensemble des possibilités d'emploi d'un mot a pour référence le système linguistique lui-même. Par contre l'emploi déterminé qui est fait d'un mot dans une phrase donnée, ne peut être entièrement défini par référence au système linguistique lui-même; si tel emploi possible lui est donné plutôt qu'un autre, c'est en référence à la phrase où il survient. Mais qu'est-ce que cela veut dire ?

Si l'on considère successivement dans une phrase donnée chacun des mots qui la composent, on peut affirmer que l'emploi d'un certain nombre d'entre eux, sinon parfois de tous, se définit en référence à l'emploi qui est fait de tous les autres. Autrement dit, étant connu l'emploi de tous les mots d'une phrase moins un, il sera généralement possible de déterminer aussi l'emploi de ce dernier. Mais ce qu'on peut faire pour chacun des mots d'une phrase successivement, on ne peut le faire pour tous à la fois. Ce qui revient à se demander : pourquoi dit-on telle phrase plutôt que telle autre ?

On pourrait tenter de répondre à cela qu'une phrase en amène une autre; et c'est bien ce qui semble se produire parfois, en effet. On peut en trouver confirmation dans l'expérience suivante : si l'on retire d'un texte une ou plusieurs phrases, on s'en aperçoit généralement, et il n'est pas rare que l'on puisse, sans trop de mal, les reconstituer à partir des phrases qui précèdent et qui suivent, comme si la fonction des phrases manquantes se définissait par référence à leur contexte.

Mais une question s'impose au préalable : la phrase possède-t-elle bien une unité distinctive, à l'instar des phonèmes ou des mots ? Benveniste, pour sa part, répond négativement. « La phrase est une unité, en ce qu'elle est un segment de discours, et non en tant qu'elle pourrait être distinctive par rapport à d'autres unités de même niveau, ce qu'elle n'est pas ... » ⁽¹¹⁾.

⁽¹⁰⁾ *Les niveaux...*, p. 130.

⁽¹¹⁾ *Les niveaux...*, p. 130.

La phrase, selon lui, ne peut constituer une unité distinctive, oppositive, délimitée par d'autres unités parce qu'il faudrait pour cela, comme on l'a vu, qu'elle soit capable d'intégrer une unité de niveau supérieur, qu'elle soit susceptible de « fonction » ou d'« emploi » à un niveau supérieur⁽¹²⁾. Mais il n'existe pas de niveau supérieur à la phrase, selon Benveniste, et ce qu'il dénomme pour sa part le « discours » n'est qu'une suite indéfinie de propositions. « Une proposition peut seulement précéder ou suivre une autre proposition, dans un rapport de consécution. Un groupe de propositions ne constitue pas une unité d'un ordre supérieur à la proposition. Il n'y a pas de niveau linguistique au-delà du niveau catégorématique »⁽¹³⁾. Et Benveniste ajoute plus loin : « avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication... »⁽¹⁴⁾.

S'il est vrai qu'il n'y a pas de niveau *linguistique* supérieur à la phrase, il faut se demander néanmoins comment il se peut que la phrase, sans être « unité distinctive », soit pourtant unité du « discours » à titre de « segment » ; ou comment il se peut que l'on reconnaisse partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, des propositions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire ... »⁽¹⁵⁾. Comment se fait-il que l'on puisse décomposer le « discours » en segments formels, et leur donner un nom tel que celui de phrase ou de proposition, s'ils ne tiennent leur unité de rien ? Et comment le sens d'un mot pourrait-il se définir par sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur, en l'occurrence une phrase, si cette unité de niveau supérieur ne se distinguait de quelque manière d'aucune autre ?

L'analyse des niveaux linguistiques de Benveniste, pour qui la phrase est le niveau ultime (c'est de la phrase que les mots et indirectement les phonèmes reçoivent leur statut d'unité linguistique), et qui fonde à ce niveau les formes et configurations de la langue (p. 131), cette analyse risque de se bâtir sur le sable si elle refuse finalement d'accorder à la phrase elle-même le statut d'unité linguistique

(12) « Une unité sera reconnue comme distinctive à un niveau donné si elle peut être identifiée comme 'partie intégrante' de l'unité de niveau supérieur, dont elle devient l'intégrant » (*Les niveaux...*, p. 125).

(13) *Les niveaux...*, p. 129.

(14) *Les niveaux...*, p. 130.

(15) *Les niveaux...*, p. 130.

distinctive. Est-il cependant si sûr qu'il n'existe pas d'unité supérieure, que la phrase aurait pour fonction d'intégrer ?... ⁽¹⁶⁾.

Karl Bühler a souligné qu'un énoncé n'a pas seulement pour référence les choses dont on parle (objets, phénomènes, états de choses, etc.), mais aussi celui qui parle, et celui ou ceux à qui il s'adresse. Cette triple référence l'a conduit à distinguer trois fonctions de l'énoncé, fréquemment admises depuis, celles de *symbole*, de *symptôme*, et de *signal*. Si l'intérêt d'une telle distinction est considérable, on peut regretter que ces différentes fonctions de la langue en général ou d'un énoncé en particulier aient été assimilées chacune, explicitement ou implicitement, à une même fonction de *représentation*. Il s'agit pour un énoncé de « remplacer » autre chose (*aliquid stat pro aliquo*);

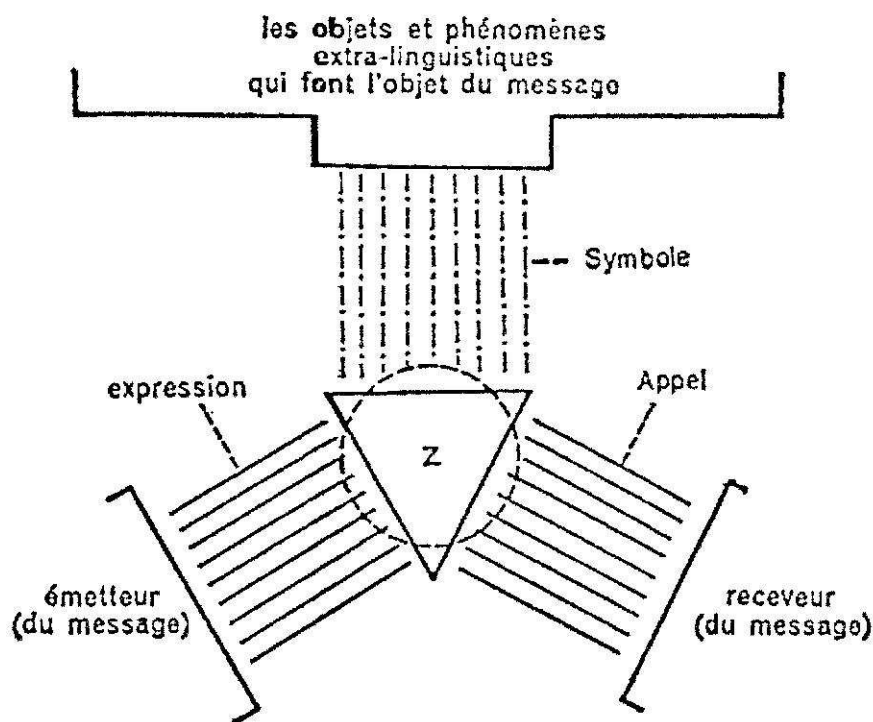


FIG. 38. — Termes de l'auteur : « Gegenstände und Sachverhalte » = les objets et phénomènes extra-linguistiques qui font l'objet du message; « Ausdruck » = expression; « Sender » = émetteur (du message); « Empfänger » = receveur (du message).

Figure 1 ⁽¹⁷⁾

⁽¹⁶⁾ « Soulignons donc ceci : une unité linguistique ne sera reçue telle que si on peut l'identifier dans une unité plus haute » (*Les niveaux...*, p. 123).

⁽¹⁷⁾ Extrait de Bertil MALMBERG, *Les nouvelles tendances...*, p. 311. Voici le commentaire que joint Malmberg : « Le cercle du milieu symbolise le phénomène sonore concret

qu'il soit symbole, symptôme, ou signal, l'énoncé a pour fonction de fournir une représentation soit d'un état de choses, soit d'un état du locuteur, soit de ce que l'auditeur est appelé à faire, soit encore d'un état des choses ou du sujet, auquel l'auditeur est appelé à conformer sa pensée ou ses actes. En outre le schéma de Bühler, son *Organon-Modell* (cf. page précédente) et la position centrale qu'y occupe l'énoncé à titre de phénomène sonore, fait apparaître le dualisme existant entre l'énoncé d'une part, et ses trois référents d'autre part. Entre ce qui représente et ce qui est représenté, entre l'énoncé et ce à quoi il se réfère, la relation est à sens unique.

Ne faudrait-il pas tenter de rendre compte au contraire de l'*interrelation* qui existe entre le locuteur, ce dont il parle, ce qu'il dit, et l'auditeur ou l'interlocuteur ? Le locuteur ne se définit-il pas lorsqu'il parle, en référence à ce dont il parle, à ce qui en a déjà pu être dit, et à ceux à qui il s'adresse ? L'interlocuteur ou l'auditeur ne se fait-il pas reconnaître par référence au locuteur, à ce dont on parle et à ce qui est dit ? Ce dont on parle ne se détermine-t-il pas en référence à ceux qui parlent et qui écoutent, comme à ce qu'on en dit et à ce qu'on pourrait en dire ? Ce qui est dit, finalement, n'acquiert de signification qu'en référence à son objet, à l'interlocuteur et au locuteur. Ce qu'on peut figurer comme suit :

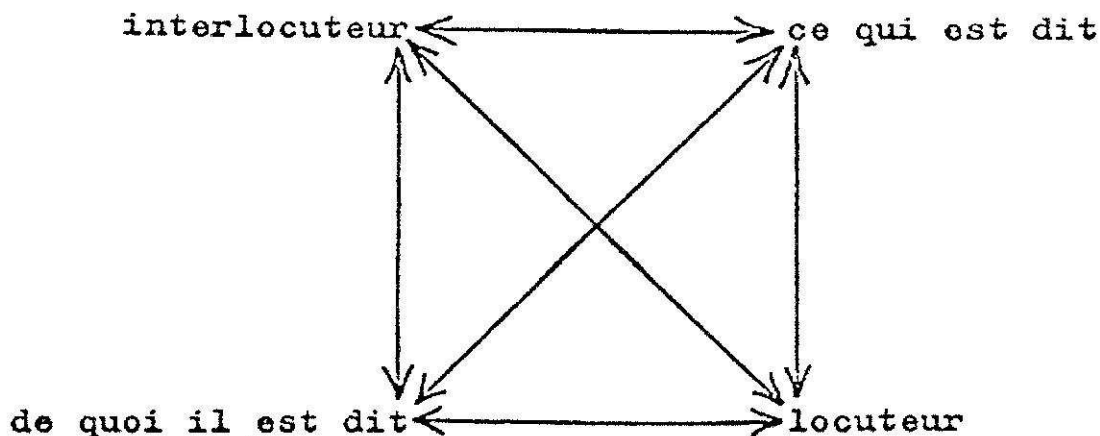


Figure 2

(l'onde sonore). Le triangle dont les côtés sont reliés par les trois fonctions aux domaines respectifs de référence embrassent [sic], d'une part, moins que le cercle. Ceci peut symboliser le fait que ce ne sont pas tous les moments de l'onde sonore qui sont engagés dans l'une des trois fonctions (principe de pertinence...). D'autre part, le triangle dépasse le cercle, ce qui signifie que l'onde sonore donnée en fait doit être complétée par la perception, laquelle ajoute généralement quelque chose au donné objectif. L'auditeur 'entend' plus que ce qui se trouve réellement dans le spectre sonore » (p. 310).

Si on ne nie pas ce jeu complexe de références, il devient possible d'échapper au dualisme qui range d'un côté ce qui s'énonce, et de l'autre tout ce à quoi l'énoncé peut se référer. Il devient possible aussi de ne plus limiter le discours à l'ensemble de ce qui est énoncé, comme par opposition *au reste*, mais de l'étendre au locuteur, à l'interlocuteur, et à l'objet du discours. Est-ce à dire que le discours plutôt que de se *limiter* à ce qui est dit, *englobe* ou *contient* à la fois ce qu'on dit, celui qui parle, ce dont on parle, et celui ou ceux à qui on s'adresse? Non, bien sûr. Ce serait forger un système clos, qui évoquerait l'existence de quelque monde « extérieur » au discours, et inaccessible à la pensée. Le discours, non plus qu'il n'est assimilable à ce qui est dit, ne doit pas être assimilé à l'ensemble des quatre termes entre lesquels il se déploie. Mais il est, ni plus ni moins, l'ensemble des rapports qui s'établissent entre ces termes.

Si le discours n'est pas un groupe de propositions en rapport de consécution, mais s'il est comme nous l'avons proposé, l'ensemble des rapports qui peuvent s'établir entre ce qu'on dit (les phrases), celui qui parle, ce dont on parle, et celui ou ceux à qui on parle, alors il est possible que la phrase se laisse reconnaître comme unité distinctive et signifiante : le discours sera l'unité supérieure que la phrase a pour fonction d'intégrer, et dans laquelle on peut l'identifier.

Peut-on dire cependant que la phrase est une unité « distinctive » et « oppositive », au sens où l'on pourrait *fixer* sa position dans une distribution des unités linguistiques de même niveau?

Le niveau supérieur à la phrase est le discours. Si le discours est ce que nous en avons dit, ses constituants ne sont pas seulement linguistiques : outre les phrases, il y a celui qui parle, ce dont on parle et celui à qui l'on parle. C'est avec ces constituants nouveaux, extra-linguistiques, que les phrases forment système. Les possibilités d'emploi d'une phrase ont ce système pour référence.

Une phrase cependant est-elle susceptible d'emplois? On l'a souvent nié. Benveniste, et Ryle avant lui, ont remarqué qu'un inventaire des emplois d'une phrase ne pourrait même pas commencer. C'est certain. Mais l'argument est-il aussi convaincant qu'il ne paraît? Si l'on peut procéder à l'inventaire des emplois d'un mot, c'est parce que ces emplois sont fixés (et ils ne le sont d'ailleurs jamais tout à fait...); l'emploi des phrases n'est pas fixé, et l'on ne peut dès lors en faire l'inventaire. Mais il n'en résulte pas qu'une phrase n'a pas d'emploi. Même si l'on admet que les phrases sont susceptibles d'un

emploi quelconque, ou qu'elles peuvent faire fonction d'intégrant dans n'importe quel discours, cela n'exclut nullement que chaque phrase a des possibilités d'emploi ou de fonction limitées et définies dans le discours où elle se présente.

Et ceci nous explique qu'il puisse exister une « distribution » des phrases dans un discours donné (nous nous demandions plus haut pourquoi on dit telle phrase plutôt que telle autre, pourquoi une phrase apparemment en amène une autre...) : les phrases se déterminent *oppositivement*, non pas dans l'absolu d'un système synchronique de la langue, mais en référence au discours où elles surviennent.

Ce qui nous conduit à nous interroger sur l'unité distinctive du discours. Si la phrase peut se laisser reconnaître comme unité distinctive et signifiante en raison de sa capacité d'intégration d'une unité de niveau supérieur, il faut bien en effet qu'on admette une fois de plus l'existence d'unités distinctives au niveau supérieur, soit au niveau du discours. On remarque cependant immédiatement qu'il ne s'agira plus ici d'unités distinctives *linguistiques*, puisque la langue n'y intervient qu'à titre de composante, conjointement à trois autres (et peut-être y en a-t-il plus...) composantes extralinguistiques. Et il n'est plus question non plus de chercher aux unités distinctives de discours une unité supérieure qu'elles auraient pour fonction d'intégrer.

Mais d'où tiennent-elles alors leur unité, si ce n'est pas de leur capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur, comme c'est le cas des unités linguistiques ? En outre, ces unités distinctives de discours ne peuvent entrer dans une « distribution » puisqu'elles n'ont pas d'emploi à un niveau supérieur : elles ne peuvent donc tenir non plus leur unité de la valeur oppositive qu'on leur reconnaîtrait. Il n'y a pas de système des discours ; et une unité de discours n'a pas de limites, en ce sens qu'elle n'est pas délimitée par d'autres unités.

Mais alors ? L'unité de discours lui vient de ce qu'il est intégré par ses constituants. Ne pouvait-on en dire autant des phrases ? Non, car pour qu'une phrase ait une unité distinctive, il ne suffit pas que les mots y occupent une fonction quelconque d'intégration parmi celles qu'ils sont susceptibles de remplir en raison de leur distribution linguistique, il faut qu'ils y occupent une fonction définie : or si la fonction de chaque mot dans une phrase donnée se définit à la rigueur par rapport à celles de tous les autres mots qui intègrent la phrase, comme on l'a dit plus haut, il reste à expliquer pourquoi

on dit telle phrase plutôt que telle autre, ou pourquoi on ne dit pas toujours la même phrase : ce ne sont pas les mots qui d'eux-mêmes peuvent se déterminer à s'organiser de telle façon plutôt que de telle autre en une phrase unitaire et distinctive, la raison doit en être cherchée ailleurs que dans les mots, elle se trouve dans l'emploi que la phrase est appelée à remplir au niveau du discours. De même ce ne sont pas les phrases qui, quoique se définissant oppositivement au fil de la parole, peuvent se déterminer elles-mêmes à s'organiser de telle façon plutôt que de telle autre dans un discours (d'autant plus qu'elles se font et se défont selon les exigences du discours et n'ont pas d'existence autonome). Certes, une phrase en appelle une autre... mais elle pourrait en appeler aussi bien d'autres, s'il n'y avait l'unité du discours pour orienter la parole. Si par contre l'unité du discours peut lui venir de ses constituants, c'est parce qu'il n'est pas constitué seulement de phrases, mais aussi de ce dont on parle, de celui à qui l'on parle et de celui qui parle. Ceci demande des précisions.

Tout d'abord on admettra que des phrases sont significantes, et plus généralement que « ce qu'on dit » est signifiant, dans la mesure même où elles sont capables d'intégrer une unité de niveau supérieur, une unité de discours. (Nous maintenons la définition du signifiant proposée par Benveniste). Mais comme à la différence des mots, les phrases n'ont pas d'emplois ou de fonctions fixés à l'avance dans la langue, leur capacité d'intégration coïncide avec l'intégration effective qu'elles réalisent, de sorte qu'on dira plus exactement que des phrases sont significantes lorsqu'elles intègrent effectivement une unité de discours.

En second lieu nous devons faire appel maintenant à une autre notion, celle de signifié. Si l'on veut éviter d'assimiler hâtivement cette notion à celles de « concept » ou de « réalité », ce qui risque de nous enliser dès l'abord dans un dualisme toujours si difficile à surmonter ensuite, il est prudent de ne la définir que comme corrélatrice de celle de signifiant. Ce qui est signifié, l'est par des signifiants. Convenons, pour éviter des circonlocutions, de dire que ce qui est signifié reçoit une signification : nous dirons alors que l'unité signifiée reçoit sa signification, non pas des signifiants qui l'intègrent, mais des signifiants qui avec elle intègrent une unité de niveau supérieur. Ce qui revient à dire que le mot est signifié par l'ensemble des mots qui avec lui composent la phrase ; il reçoit sa signification du contexte

de la phrase ; sa signification c'est son emploi ⁽¹⁸⁾ déterminé par le contexte. La « signification » du mot se détermine *en raison du contexte où il est placé*. Le « sens » du mot, par contre, se définit *en raison du système linguistique oppositif dont il relève*.

Si le mot est signifié par l'ensemble des mots qui avec lui composent la phrase, il faut en dire autant de chacun des autres mots de la phrase : de sorte que la signification d'un mot ne lui est pas, à proprement parler, donnée par les autres mots, mais par l'ensemble des rapports qui s'établissent entre ces mots, par le système oppositif particulier qui se crée entre les mots au sein d'une phrase donnée ; et ce système oppositif particulier ne peut naître des mots eux-mêmes, comme on l'a dit déjà, ou du système oppositif général des mots qui est fixé dans la langue : pourquoi dirait-on telle phrase plutôt que telle autre ? Les phrases se font et se défont, elles s'organisent en fonction de leur emploi dans une unité supérieure de discours. La signification des mots n'est donc pas déterminée seulement par le contexte de la phrase, mais plus largement par le contexte du discours où ils surviennent.

Quant aux phrases dont on a reconnu déjà qu'elles sont signifiantes, nous pouvons dire maintenant qu'elles sont également signifiées. La phrase est signifiée par les signifiants de même niveau avec lesquels elle intègre une unité de niveau supérieur, soit une unité de discours ; plus exactement, elle ne reçoit pas sa signification des autres phrases avec lesquelles elle se distribue en un système oppositif particulier et transitoire, mais de l'ensemble des rapports qui s'établissent entre ces phrases. La signification d'une phrase, c'est son emploi. Mais comme l'unité de discours n'a pas de limites, on l'a dit, le système oppositif particulier des phrases peut indéfiniment s'étendre, et chaque phrase qui s'ajoute est susceptible de modifier rétroactivement la position des phrases dans le système, de modifier leur signification. En outre, et à l'instar des mots, la signification d'une phrase ou son emploi n'est pas déterminée seulement par le contexte des phrases qui l'accompagnent : la phrase a pour fonction d'intégrer, non pas un groupe de phrases, mais une unité de niveau supérieur, en l'occurrence une unité de discours qui est constituée de ce qu'on dit (les phrases), de ce dont on parle, de celui à qui l'on parle et de celui qui parle. C'est donc l'ensemble des rapports qui

(18) Lorsque nous parlons d'emploi, nous n'entendons pas ce mot au sens où l'on emploie un outil, mais au sens où l'on occupe un emploi ou remplit une fonction.

s'établissent entre ces quatre constituants qui détermine finalement la signification d'une phrase. On remarquera enfin que, contrairement aux mots, le « sens » de la phrase et sa « signification » coïncident, puisque la langue n'assigne pas à la phrase de position dans une distribution préalable d'unités oppositives. Convient-il dès lors de faire encore une distinction entre le « sens » et la « signification » de la phrase ? On dira de la phrase qu'elle est signifiante ou qu'elle a un sens, lorsqu'on voudra indiquer ou rappeler qu'elle a pour fonction d'intégrer le discours, et qu'elle contribue à signifier les autres phrases qui l'accompagnent ainsi que les constituants extra-linguistiques du discours où elle survient, par les rapports qui s'établissent entre elle, ces autres phrases et ces constituants. On dira par contre de la phrase qu'elle est signifiée ou qu'elle a une signification, pour indiquer ou pour rappeler que sa signification lui vient des rapports qui s'établissent entre elle, les autres phrases et autres constituants.

Ce qui vient d'être dit de la phrase, nous croyons devoir l'étendre aux divers constituants du discours, quelles que soient les difficultés que cela pourrait d'ailleurs soulever lorsqu'il s'agit de constituants extra-linguistiques : nous dirons de chacun de ces constituants (il s'agit bien de ce qu'on dit, de ce dont on parle, de celui qui parle, et de celui ou ceux à qui on parle), qu'il est signifiant des autres constituants avec lesquels il contribue à intégrer une unité de discours, et que c'est d'eux seulement (ou plus précisément de leur interrelation) qu'il tient sa signification. Signification toujours en sursis, puisque le discours n'a pas de limites... La signification des mots comme des phrases est elle aussi toujours en sursis, et pour la même raison, indéfiniment cernée mais non définitivement fixée par le discours illimité.

Ainsi donc les mots, les phrases, les constituants du discours ne « possèdent » pas d'eux-mêmes une signification, ils n'ont pas de signification propre, et on se passera avantageusement de l'image d'un « contenu » de signification où l'on a tendance à les enliser pour de bon. S'il en est ainsi, rien ne justifie plus au niveau des principes, sinon au niveau méthodologique, la brèche entre la phonologie d'une part, la lexicologie et la syntaxe d'autre part. « Les progrès méthodologiques accomplis par la phonologie, écrit Jakobson⁽¹⁹⁾, conduisent à renverser les barrières qui tenaient séparées, comme des aires non

(19) Roman JAKOBSON, *Essais de linguistique générale*, Paris, Les éditions de Minuit, 1963, p. 165 et p. 164.

pertinentes l'une par rapport à l'autre, l'étude des sons du langage et la science propre des signes linguistiques». « Quelle est donc la valeur sémiotique des phonèmes... ? Nous sommes ici à un niveau plus bas de la sémiosis : le phonème participe à la signification, sans avoir pourtant de signification propre ». Cette dernière réserve peut elle-même être levée. Les mots, les phrases, les constituants du discours paraissent posséder ou contenir une signification propre, fixée une fois pour toutes, dans la mesure où se fige par l'effet de l'histoire, ou par celui d'une convention, l'interrelation des constituants du discours.

Nous voilà mieux préparés pour aborder l'unité de discours. Une unité de discours n'est pas signifiante ou n'a pas de sens, puisqu'il n'y a pas d'unité supérieure qu'elle ait pour fonction d'intégrer, comme on l'a remarqué déjà. Mais en outre l'unité de discours n'est pas signifiée, puisqu'il faudrait qu'elle le soit par d'autres unités de discours avec lesquelles, intégrant une unité de niveau supérieur, elle se distribuerait en un système particulier et transitoire : non plus qu'elle n'a de sens, l'unité de discours n'a donc de signification. Mais elle a une « forme », et c'est par sa forme seulement qu'on pourra la définir. A l'instar des unités *linguistiques*, et conformément à la définition qu'en propose Benveniste, la *forme* d'une unité de discours sera sa capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur.

L'unité du mot lui vient de l'emploi qu'il occupe, ou qu'il peut occuper, dans une phrase : c'est dire qu'il n'a d'unité que s'il a un sens ou une signification. L'unité de la phrase lui vient de l'emploi qu'elle occupe dans une unité de discours. Ce qui revient à dire qu'un ensemble de mots ne se groupent en une phrase unitaire, ou ne se font reconnaître comme constituants d'une phrase particulière, que dans la mesure où, cessant d'être seulement des signifiants, ils acquièrent également une signification de par les rapports que le contexte du discours vient à établir entre eux. Mais c'est tout le contraire pour l'unité de discours : l'unité de discours ne se laisse reconnaître que si les phrases, cessant de présenter seulement une signification, manifestent également leur fonction signifiante, leur pouvoir intégrant, leur capacité d'introduire des rapports nouveaux entre les constituants du discours, et si elles remplissent leur rôle qui est de signifier les autres phrases (ou ce qu'on dit), et les autres constituants extra-linguistiques. C'est bien de ses constituants, et en particulier

des phrases *en tant qu'elles se donnent pour signifiantes*, que le discours tient son unité ⁽²⁰⁾.

Inversement, on peut observer maintenant sans difficulté que l'unité de discours ne se laissera plus reconnaître dès que les phrases, une fois méconnue leur fonction signifiante, ne présentent plus qu'une signification. C'est en vain que l'on tentera alors de justifier le lien qui s'établit entre les phrases ou entre leurs significations : la succession des phrases paraîtra finalement arbitraire, ou tout au moins il devient impossible d'en rendre raison, à moins qu'on ne recoure, vaille que vaille, à la tautologie. Et c'est aussi en vain que l'on tentera alors d'expliquer ce qui relie les phrases (ou leur signification) aux autres constituants du discours : à ce dont on parle, à celui qui parle et à celui ou ceux à qui on parle. On poursuivra l'illusion d'une conformité ou d'une identité de *ce qu'on dit* à ce dont on parle, sans finalement oser y croire ; on fera de ce qu'on dit ou du langage l'instrument de *celui qui parle*, un instrument qui lui est extérieur ou étranger, qui ne lui appartient pas et dans lequel il ne peut plus se reconnaître : il n'aura d'autre alternative que de s'y confondre ou de se réfugier dans quelque moi privé coupé de ce qui se dit, siège de sentiments et de désirs inexprimables ; *celui à qui l'on parle* deviendra un interlocuteur quelconque et impersonnel, dont la présence dès lors ne peut avoir d'incidence sur le fil des mots et des phrases, celles-ci ne puisant leur rigueur et leur justification que d'elles-mêmes, de sorte que le discours devient un monologue qui n'est le fait de personne ou de tout le monde ; *ce dont on parle* enfin apparaîtra comme une réalité étrangère et fermée sur elle-même, qu'il faut percer, ou mettre en pièces, pour y trouver le contenu, le sens caché. Extériorité, conformité, altérité, identité, instrument, isolement, les constituants du discours morcelé, réduits à la signification qu'ils revêtent, ne

(20) Si l'on peut ajouter que cette unité est distinctive, ce n'est pas au sens où elle se rapporterait oppositivement à d'autres unités données de discours : elle n'est d'ailleurs jamais « donnée », puisqu'elle n'a ni sens ni signification. Mais les rapports qui se renouvellent sans cesse entre les constituants d'une unité de discours ne sont pas quelconques, ils témoignent au contraire de la nécessité d'assurer un équilibre sans cesse compromis entre ces constituants, et semblent indiquer que l'équilibre ou l'intégration ne sont pas toujours assurés avec un égal bonheur : quels que soient les critères rationnels que l'on pourrait proposer pour distinguer une unité de discours (question qu'il serait trop long d'exposer ici et que nous aborderons en une autre occasion), nous nous contenterons d'admettre pour l'instant que dans un discours on ne peut pas introduire n'importe comment n'importe quoi.

peuvent que se heurter, s'imiter, ou se confondre. Le discours s'est désintégré.

Les phrases que l'on dit ont une signification : d'où leur vient-elle ? C'est à cette question que nous tentions de répondre : résumons-nous. Pour ce qui est de la contribution des mots à la phrase, elle se limite à leur « sens », à leur pouvoir signifiant. Ce n'est pas la « signification » des mots qui contribue au sens ou à la signification de la phrase, puisqu'au contraire c'est la phrase et plus largement le discours qui leur assigne une signification. La signification du mot, c'est son emploi actuel dans le discours. Par contre dès qu'on assigne aux mots une signification préalable à la phrase, dès qu'on leur fixe pour signification un de leur sens possibles, autorisés par la position qu'ils occupent dans la distribution linguistique, dès qu'on confond leur signification avec un sens arbitrairement privilégié, confusion qui est celle du mot signifiant et du mot signifié, on altère le discours et on fait violence à la phrase, on force le discours de proche en proche et mot à mot, à s'enfiler selon un ordre convenu par le système de la langue, et plutôt que d'y contribuer les mots paralysent le discours, le réduisent à « ce qu'on dit », le ferment sur lui-même, et le font déchoir en un jeu de langage.

La signification des phrases ne leur vient pas des mots qui les composent, mais du « discours » où elles surviennent : c'est-à-dire des rapports qui s'instaurent entre les quatre (ou plus...) constituants du discours. Prétendre que les phrases ont une signification au niveau du langage, prétendre juger de leur validité sans s'écarter de ce que l'on dit, c'est méconnaître qu'elles ont aussi un sens, c'est méconnaître leur fonction qui est non pas de se signifier elles-mêmes, mais de signifier ce dont elles parlent, celui qui les dit, ce que l'on a pu dire déjà de ce dont elles parlent, et celui ou ceux à qui elles s'adressent.

Louvain.

Robert FRANCK,
Chargé de Recherches
du Fonds National Belge de la
Recherche Scientifique